Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le 04/11/2026
ID : 027-212704860-20261103-49_AXIONE-AI

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'Évreux

MAIRIE
DE
QUITTEBEUF
Place Maurice LEGOUX
27110

~~Tél. & Fax : 02-32-34-03-00~~
e-mail : mairie.quittebeuf@wanadoo.fr



Le Maire de QUITTEBEUF

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-2, L.2213-3 et L.2213-4 ;
VU le Code de la Route et notamment l'article R.37-1 ;
VU la demande de la société R S T UNICOM ;

ARRETE 2026/49

ARTICLE 1er : Du lundi 09 novembre 2026 jusqu'au vendredi 27 novembre 2026 inclus, de 8 heures à 18 heures, la circulation de tous les véhicules se fera de manière alternée sur l'axe de la Rue de Bérengeville.

Cette signalisation sera mise en place par la société AXIONE pour le compte de la société R S T UNICOM.

ARTICLE 2 : Ce présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission.

Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie, chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

QUITTEBEUF,
Le 03 novembre 2026.

Le Maire,
Benoit HENNART

MAIRIE DE QUITTEBEUF (27)